



LIVRET ESTIVAL

CADETS à MASTERS

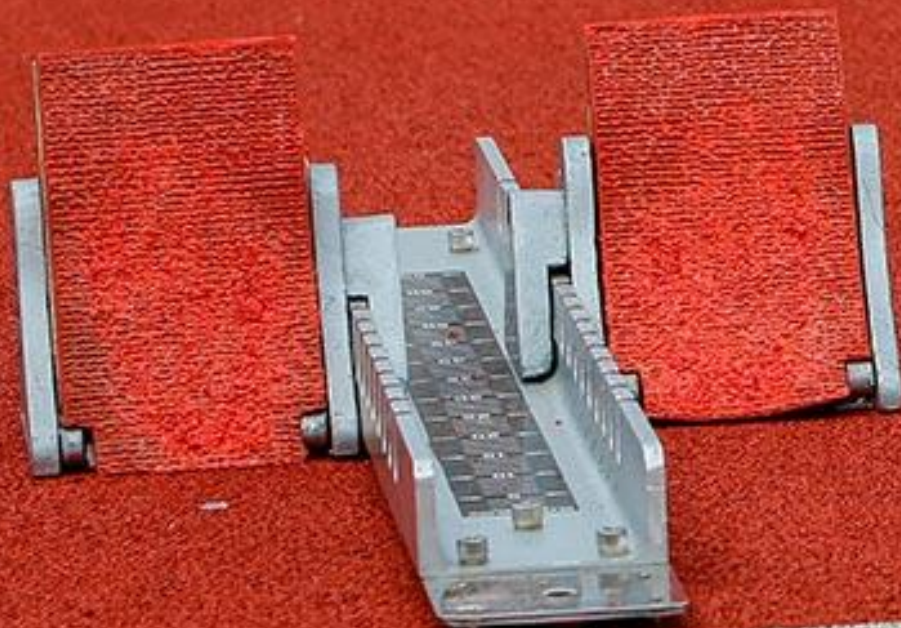
Edition 2021

MAJ 26/05

- Calendrier
- Conditions de Participation
- Minima

MARTY Sports

7



Partenaires officiels

Table des Matières

| | |
|--|----|
| Mot du Président de la CSO | 3 |
| Meeting Flash | 4 |
| Pré-Régionaux d'Épreuves Combinées | 5 |
| Championnats de Zones de Demi-Fond | 6 |
| Championnat AURA de Marche sur Route | 7 |
| Championnats de Zones Individuels CJES | 8 |
| Championnats Auvergne / Rhône-Alpes Individuels CJES | 9 |
| Championnats Auvergne / Rhône-Alpes Demi-Fond..... | 10 |
| Compétitions Automnales | 11 |
| Minima H AuRA | 12 |
| Minima F AuRA | 13 |
| Minima H Hors-ligue et QE | 14 |
| Minima F Hors-ligue et QE | 15 |
| Quotas de jury/club..... | 16 |
| Contacts CSO..... | 17 |

Mot du Président de la CSO Michel CLAIRE

Cela fait maintenant plus d'un an que nous subissons cette pandémie qui affecte toutes nos activités et le sport en particulier.

Nous sommes contraints de respecter les décisions qui viennent du gouvernement et de faire appliquer les directives énoncées par celui-ci.

Les annulations, les reports des compétitions et des différents championnats se sont succédés.

Pendant tous ces mois, le travail de la CSO fut très compliqué face au manque de perspective et au silence des autorités sur les évolutions de la situation. Nous sommes restés constamment à l'écoute des informations qui pouvaient permettre d'anticiper un tant soit peu, car une reprise des compétitions ne se fait pas du jour au lendemain. Du calendrier à établir, aux sites d'accueils, des horaires et jurys à préparer et toute la logistique qui va avec, cela demande une importante préparation.

On ne peut donc que remercier l'implication des cadres techniques et dirigeants qui ont continués de travailler dans l'ombre, mais aussi proposés des « palliatifs » avec des compétitions connectés, des prises de performance, etc...

Aujourd'hui ce livret propose enfin de « vrais » compétitions avec un calendrier aménagé par rapport à la situation. Les compétitions d'automne viendront compléter ce livret début juin.

Sinon les règles de fonctionnement n'ont pas changé :

- Les horaires sont toujours annoncés « en provisoire » et ne deviennent définitifs que le jeudi à 14h00 afin de coller au plus près de la réalité.
- Pour les engagements des athlètes ils doivent être faits impérativement avant le mercredi 23h59.
- Les jurys doivent être aussi inscrits le plus tôt possible et de toute façon avant le mercredi 23h59.
- Juges en formation : Il sera indispensable que chaque candidat signale son souhait d'être évalué auprès de la commission régionale des officiels pour les niveaux « Juge » et « Chef Juge ». Un formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la ligue, rubrique Jury.

Il est bien évident que ces organisations seront aménagées en fonction du protocole demandé au moment de la compétition, les règles étant susceptibles d'être modifiées à tout moment en fonction des décisions gouvernementales.

Merci à tous pour les efforts consentis, et souhaitons que cette saison 2021 se réalise complètement.

Meeting Flash

A partir du 19 Mai 2021

Organisation Clubs ou Comités

1 - Présentation Générale :

- Les compétitions pourront reprendre à partir du 19 Mai 2021.
- Ces « Meeting Flash » organisés par les clubs ou les comités, devront respecter les contraintes organisationnelles et le protocole sanitaire du moment.

2 – Modalités de participation :

- Le programme proposé, les modalités d'engagement, le nombre d'engagement possible sur chaque épreuve sont à l'initiative des structures organisatrices (clubs ou comités).
- Inscriptions uniquement possibles par Internet pour limiter l'attente.

3 – Validation des performances :

- Les performances réalisées seront intégrées dans les bilans SIFFA si les conditions de qualifications des jurys sont respectées.

Pré-Régionaux d'Épreuves Combinées CJES

Également support des régionaux EC Minimes

29 et 30 Mai 2021

2 sites (Grenoble et Andrézieux)

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette année, la Ligue Auvergne Rhône-Alpes proposera un seul Championnat d'Épreuves Combinées au vu de la saison qui s'annonce.

Cette compétition présentera les 10 épreuves du Décathlon pour les hommes et les 7 épreuves de l'Heptathlon pour les femmes si les conditions sanitaires le permettent. Elle concernera les catégories suivantes : Cadets / Juniors / Espoirs / Seniors.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Pas de minima.

Mais obligation d'avoir réalisé au moins 1 compétition d'épreuves combinées les saisons précédentes.

Pour les cadets et cadettes, n'ayant pas de performance « épreuves combinées » obligation de maîtriser les épreuves techniques (Perche, Haies et Hauteur).

– Cette compétition s'adresse aux athlètes voulant faire des épreuves combinées et non des performances sur 1, 2 ou 3 épreuves.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 26 Mai 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Avoir réalisé, en 2020 ou en 2021, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021 et hors AuRA» du tableau pages p. 14 et 15 (voir les performances par catégories) :

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 24 Mai 2021 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / compétition en question / demande d'engagement Hors-Ligue

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury indiqué p.16 de ce livret ou acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter).

4 – Informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 26 Mai 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– Contact CSO pour cette compétition : Jean-Claude MARIE (voir e-mail en fin de livret).

Championnats de Zones de Demi-Fond
Samedi 5 Juin 2021
Tassin, Le Puy en Velay et Grenoble
Relais 800-200-200-800 Voir livret jeunes

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule sur 3 sites (1 par Zone).

Epreuves proposées : 800m, 3000m, 5000m, 2000m Steeple et 3000m Steeple.

Les épreuves sont ouvertes aux catégories Cadets à Masters.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59)

4 – Informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 2 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– Contact CSO pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

– Les épreuves de 1500m TCF/TCM sont organisées dans le cadre du Championnat départemental ou de Zone du 6 Juin 2021.

Championnat AURA de Marche sur Route Dimanche 6 Juin 2021 - CJES Vénissieux – Parc de Parilly

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce Championnat propose les distances suivantes : 10km Marche et 20km Marche.
Les catégories concernées sont les Cadets / Juniors / Espoirs / Seniors.

Il délivre les titres régionaux de 10km JUF, JUM et 20km ESF, SEF, MAF, ESM, SEM et MAM.
Le 10km est ouvert à partir de Cadets mais n'engendrera aucun titre.

Un 3km Marche est également proposé, cette épreuve est ouverte à partir de la catégorie Minime jusqu'aux Masters.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59)

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury (juges ou pointeurs) indiqué p.16 de ce livret.

4 – Informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 2 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16

– L'horaire sera le suivant :

- 9H00 : 20km – JU.ES.SE
- 9H30 : 10km – CA.JU.ES.SE
- 10H40 : 3km – MI.CA.JU.ES.SE

- Contact CSO pour cette compétition: Jean Louis LAFLEUR (voire-mail en fin de livret)

Championnats de Zones Individuels CJES

Dimanche 6 Juin 2021

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette année, au vu de la saison raccourcie qui se dessine, les zones ont le choix de gérer l'organisation de leurs championnats.

Championnat Loire et Volcans – 03-15-42-43-63 - dimanche 6 juin à Thiers.

Epreuves inscrites au programme :

Sprint/haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m

Haies

Sauts : Longueur, Triple Saut, Hauteur et Perche

Demi-fond : 1500m

Lancers : Poids, Disque, Marteau et Javelot

Relais 4x100m

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Pas de minima.

Pour les championnats de Zones : Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Avoir réalisé, en 2020 ou 2021, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021 et hors AuRA» du tableau pages p. 14 et 15 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 31 Mai 2021 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / compétition en question / demande d'engagement Hors-Ligue

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury indiqué p.16 de ce livret ou acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter).

4 – Informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 2 juin 23h59)** en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16

– Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve.

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– Contact CSO pour ces compétitions :

Zone ALP : Patrick PENICHON et Alain BONARDI

Zone LEV : Michel CLAIRE et Thierry LAURON

Zone VDR : Pierre GUILLON et Jean-Claude MARIE

(voir e-mail en fin de livret).

Championnats Auvergne / Rhône-Alpes Individuels CJES

Samedi 19 et Dimanche 20 Juin 2021

Vénissieux – Parc de Parilly

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat AuRA est ouvert aux catégories cadets à masters et regroupe les épreuves suivantes :

Sprint/haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H Lancers : Poids, Disque, Marteau et Javelot
Sauts : Longueur, Triple Saut, Hauteur et Perche Relais : 4x100m
Marche : 5000m marche

Pour les masters ils peuvent utiliser le poids de leur catégorie, pour les haies ils ont les intervalles des catégories seniors.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

- Avoir réalisé, en 2021 en salle ou en plein air, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021» du tableau pages 12 et 13 : voir les performances par catégories
- Avoir réalisé, en 2021 lors d'une « Animation et prise de performances », les minima «2021» du tableau pages 12 et 13 : voir les performances par catégories
- Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2020 dans l'épreuve concernée.
- Ou avoir réalisé, en 2020, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima « Hors AuRA et QE 2020» du tableau p. 14 et 15 (voir les performances par catégories):

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (du mardi 1er juin au mercredi 16 Juin 23h59)

Demande d'engagement en ligne à compléter **au plus tard le lundi 14 juin 2021** : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / championnats AURA CA-SE / demande de qualification exceptionnelle

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

- Avoir réalisé, en 2020 ou en 2021, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «Hors AuRA et QE 2020» du tableau pages p. 14 et 15 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter **au plus tard le lundi 14 juin 2021** : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / championnats AURA CA-SE / demande d'engagement Hors-Ligue

- Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury indiqué p.16 de ce livret ou acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter).

4 – Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 16 juin 23h59)** en respectant les quotas indiqués avec dispositions spéciales pour cette compétition dans ce livret p. 16.
- Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve.
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Michel CLAIRE et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Championnats Auvergne / Rhône-Alpes CJES

Demi-Fond

Samedi 19 Juin 2021 – Décines

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat AuRA est ouvert aux catégories cadets à seniors et regroupe les épreuves suivantes :

- 800m / 1500m / 3000m / 5000m / 2000m Steeple / 3000m Steeple

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

- Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 16 juin 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

Demande d'engagement en ligne sans condition de minima à compléter au plus tard le lundi 14 juin 2021 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier-engagements / championnats AURA CA-SE – Demi-Fond / demande d'engagement Hors-Ligue

Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter) **et pour les athlètes retenus par l'organisateur sur les courses nationales.**

4 – Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 16 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Michel CLAIRE et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Compétitions Automnales

Les protocoles sanitaires changent beaucoup en fonction de l'évolution de la pandémie ; il est donc difficile de prévoir précisément ce que sera le calendrier automnal et les modalités de participation aux compétitions à cette période.

La fédération, prudente, a donné les règles des compétitions estivales jusqu'au 31 août, et nous attendrons donc pour avancer plus avant dans nos prévisions.

Une mise à jour du livret sera effectuée fin juin afin de préciser les modalités d'organisation des compétitions automnales.

A ce jour, nous prévoyons pour Septembre et Octobre 2021 les compétitions suivantes :

- Dimanche 12 Septembre – Championnats AURA de Marche de Durée
Vénissieux Stade Laurent GERIN
- Samedi 25 et Dimanche 26 Septembre – Qualificatif Coupe de France
Plusieurs sites
- Samedi 2 et Dimanche 3 Octobre – Challenge Régional des Clubs + Interclubs Jeunes
Plusieurs sites
- Samedi 30 et Dimanche 31 Octobre – Qualificatif Championats de France de Cross
Pontcharra

Minima H AuRA

| Minima 2021 Masculins saison en cours | HOMMES - été – Championnat AuRA | | | |
|--|---------------------------------|-------------|-------------|--------------------|
| | CAM AuRA | JUM AuRA | ESM AuRA | SEM et MAM AuRA |
| 100m | 11"74 | 11"64 | 11"34 | 11"34 |
| 200m | 24"14 | 23"94 | 23"34 | 23"34 |
| 400m | 54"14 | 53"64 | 52"74 | 52"74 |
| 800m | sans minima | sans minima | sans minima | sans minima |
| 1500m | sans minima | sans minima | sans minima | sans minima |
| 3000m | sans minima | X | X | X |
| 5000m | X | sans minima | sans minima | sans minima |
| 110m haies | 16"74 | 17"14 | 16"84 | 16"84 |
| 400m haies | 62"64 | 62"14 | 61"14 | 59"54 |
| Steeple | sans minima | sans minima | sans minima | sans minima |
| Hauteur | 1m78 | 1m78 | 1m84 | 1m84 |
| Perche | 3m50 | 3m60 | 3m90 | 4m00 |
| Longueur | 6m10 | 6m20 | 6m40 | 6m40 |
| Triple Saut | 12m00 | 12m10 | 12m40 | 12m40 |
| Poids | 11m20 | 10m60 | 11m00 | 11m50 |
| Disque | 33m50 | 32m50 | 31m50 | 34m50 |
| Marteau | 33m50 | 32m50 | 30m50 | 32m50 |
| Javelot | 37m50 | 37m50 | 43m50 | 44m50 |
| Marche | sans minima | sans minima | 29' | 29' |
| 4x100 m | sans minima | sans minima | sans minima | sans minima |
| Décathlon | 4800 pts | 5000 pts | 5000 pts | 5000 pts |

Minima F AuRA

| Minima 2021 Féminins saison en cours | FEMMES - été – Championnat AuRA | | | |
|---|---------------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| | CAF AuRA | JUF AuRA | ESF AuRA | SEF et MAF AuRA |
| 100m | 13"24 | 13"24 | 13"14 | 13"14 |
| 200m | 27"54 | 27"24 | 27"04 | 27"04 |
| 400m | 64"64 | 64"54 | 63"14 | 63"14 |
| 800m | sans minima | sans minima | sans minima | sans minima |
| 1500m | sans minima | sans minima | sans minima | sans minima |
| 3000m | sans minima | sans minima | X | X |
| 5000m | X | X | sans minima | sans minima |
| 100m haies ou 60 haies | 17"04 ou 10.24 | 17"54 ou 10.86 | 17"24 ou 10.68 | 17"24 ou 10.68 |
| 400m haies | 74"14 | 73"14 | 72"14 | 72"14 |
| Steeple | sans minima | sans minima | sans minima | sans minima |
| Hauteur | 1m46 | 1m46 | 1m49 | 1m49 |
| Perche | 2m40 | 2m40 | 2m50 | 2m50 |
| Longueur | 5m05 | 5m10 | 5m15 | 5m15 |
| Triple Saut | 10m10 | 10m10 | 10m20 | 10m20 |
| Poids | 9m50 | 8m30 | 8m90 | 8m90 |
| Disque | 26m00 | 26m50 | 28m00 | 28m00 |
| Marteau | 28m50 | 27m00 | 28m00 | 30m00 |
| Javelot | 26m50 | 26m50 | 27m50 | 28m50 |
| Marche | sans minima | sans minima | 32'00 | 32'00 |
| 4x100 m | sans minima | sans minima | sans minima | sans minima |
| Heptathlon | 2650 pts | 2750 pts | 3000 pts | 3000 pts |

Minima H Hors-ligue et QE

| Minima Masculins Hors-ligue et QE AuRA (2020) | HOMMES - été – Championnat AuRA | | | |
|---|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| | CAM | JUM | ESM | SEM et MAM |
| | Hors-AuRA 2021 QE AuRA (2020) | Hors-AuRA 2021 QE AuRA (2020) | Hors-AuRA 2021 QE AuRA (2020) | Hors-AuRA 2021 QE AuRA (2020) |
| 100m | 11"34 | 11"24 | 11"04 | 11"04 |
| 200m | 23"04 | 22"74 | 22"44 | 22"44 |
| 400m | 52"14 | 50"94 | 49"94 | 49"94 |
| 800m | 2'02"14 | 1'57"14 | 1'55"14 | 1'55"14 |
| 1500m | 4'15"14 | 4'09"14 | 4'03"14 | 3'56"14 |
| 3000m | sans minima | X | X | X |
| 5000m | X | sans minima | sans minima | sans minima |
| 110m haies | 15"34 | 16"14 | 16"14 | 16"14 |
| 400m haies | 59"44 | 60"24 | 58"14 | 58"14 |
| Steeple | sans minima | sans minima | sans minima | sans minima |
| Hauteur | 1m86 | 1m89 | 1m92 | 1m92 |
| Perche | 3m90 | 4m10 | 4m60 | 4m60 |
| Longueur | 6m50 | 6m55 | 6m85 | 6m85 |
| Triple Saut | 12m90 | 13m20 | 13m50 | 13m50 |
| Poids | 12m80 | 12m00 | 12m00 | 13m00 |
| Disque | 38m00 | 35m00 | 42m00 | 42m00 |
| Marteau | 41m00 | 40m00 | 41m00 | 41m00 |
| Javelot | 45m00 | 43m00 | 49m00 | 49m00 |
| Marche | 27'30 | 59'00 | 25'00 ou 1h50 | 25'00 ou 1h50 |
| 4x100 m | sans minima | sans minima | sans minima | sans minima |
| Décathlon | 5400 pts | 5400 pts | 5400 pts | 5400 pts |

Minima F Hors-ligue et QE

| Minima Féminins Hors-ligue et QE AuRA (2020) | FEMMES - été – Championnat AuRA | | | |
|--|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| | CAF | JUF | ESF | SEF et MAF |
| | Hors-AuRA 2021 QE AuRA (2020) | Hors-AuRA 2021 QE AuRA (2020) | Hors-AuRA 2021 QE AuRA (2020) | Hors-AuRA 2021 QE AuRA (2020) |
| 100m | 12"74 | 12"64 | 12"54 | 12"54 |
| 200m | 26"14 | 25"94 | 25"84 | 25"84 |
| 400m | 61"54 | 60"54 | 59"54 | 59"54 |
| 800m | 2'22"14 | 2'20"14 | 2'19"14 | 2'19"14 |
| 1500m | 5'04"14 | 5'01"14 | 4'58"14 | 4'50"14 |
| 3000m | sans minima | sans minima | X | X |
| 5000m | X | X | sans minima | sans minima |
| 100m haies | 15"54 | 15"94 | 15"74 | 15"74 |
| 400m haies | 69"54 | 67"54 | 65"54 | 65"54 |
| Steeple | sans minima | sans minima | sans minima | sans minima |
| Hauteur | 1m54 | 1m54 | 1m57 | 1m57 |
| Perche | 2m70 | 2m90 | 3m10 | 3m10 |
| Longueur | 5m40 | 5m45 | 5m55 | 5m55 |
| Triple Saut | 10m80 | 10m90 | 11m00 | 11m00 |
| Poids | 11m00 | 9m90 | 11m00 | 11m00 |
| Disque | 30m00 | 31m00 | 34m00 | 34m00 |
| Marteau | 36m00 | 35m00 | 38m00 | 38m00 |
| Javelot | 31m00 | 31m00 | 34m00 | 34m00 |
| Marche | 31'30 | 1h02'30 | 17'00 / 2h05 | 17'00 / 2h05 |
| 4x100 m | sans minima | sans minima | sans minima | sans minima |
| Heptathlon | 3150 pts | 3200 pts | 3400 pts | 3400 pts |

Quotas de jury/club



Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits (par journée de compétition) :

Compétitions d'Epreuves Combinées :

- de 1 à 2 athlètes : 1 officiel
- de 3 à 4 athlètes : 2 officiels
- de 5 à 6 athlètes : 3 officiels
- de 7 à 8 athlètes : 4 officiels
- 9 athlètes et + : 5 officiels

Compétitions de marche athlétique :

- de 2 à 3 athlètes : 1 officiel
- de 4 à 5 athlètes : 2 officiels
- 6 athlètes et + : 3 officiels

Compétitions de demi-fond (juge course ou chrono ou juge arbitre)

- de 2 à 7 athlètes : 1 officiel
- 8 athlètes et + : 2 officiels

Compétitions d'épreuves individuelles et coupe d'automne :

- de 2 à 7 athlètes : 1 officiel
- de 8 à 17 athlètes : 2 officiels
- de 18 à 29 athlètes : 3 officiels
- 30 et + : + 1 officiel / tranche de 15 athlètes suppl.

La CSO maintient donc les quotas habituels dans un souci d'équité et de régularité de nos compétitions.

Disposition spéciale pour les 19/20 juin avec les championnats de France d'Epreuves combinées et les régionaux :

- En cas de difficultés pour respecter les quotas jurys sur les régionaux à Parilly, les clubs de l'Ain pourront faire comptabiliser leurs juges présents à Oyonnax.

Les clubs des autres comités devront respecter les quotas prévus au régional, même s'ils ont des juges à Oyonnax.

- Pour le club de Décines qui accueille les régionaux de ½ fond samedi, il sera dispensé de fournir des jurys ce même samedi à Parilly.

Juges en formation

La Commission des Officiels Techniques propose pour les personnes déjà titulaire d'une qualification, candidat à l'évaluation terrain de compter dans le quota jury à raison d'un par club.

Cela se fera en accord avec le directeur de réunion qui pourra répartir la présence du candidat sur la journée en tant stagiaire en évaluation et officiel sur sa spécialité si les effectifs de jury le permettent. Le candidat devra être inscrit au moins 8 jours à l'avance auprès de la commission régionale des officiels pour être évalué.

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la ligue, rubrique Jury.

Contacts CSO

Ce livret a été édité par la CSO de ligue Auvergne Rhône Alpes d'Athlétisme.

| Nom | Prénom | Fonction | Tél | Adresse mail |
|------------|-------------|---------------------------------|----------------|--|
| CLAIRE | Michel | Président CSO AURA | 06.20.97.09.80 | michelclairevz@gmail.com |
| LOIRAT | Fabien | Responsable compétitions AURA | 06.31.19.69.19 | fabien.loirat@athlelara.com |
| BONARDI | Alain | CTS Compétitions et Alpes | 06.76.06.66.93 | alain-bonardi@wanadoo.fr |
| LAURON | Thierry | CT compétitions Loire & Volcans | 06.62.54.15.27 | thierry.lauron@athlelara.com |
| CLAIRE | Michel | Zone Loire & Volcans | 06.20.97.09.80 | michelclairevz@gmail.com |
| PENICHON | Patrick | Zone Alpes | 06 67 09 38 21 | penichon.patrick2@orange.fr |
| GUILLON | Pierre | Zone Vallée du Rhône | 07.77.04.92.52 | guillonpierre@wanadoo.fr |
| LAFLEUR | Jean-Louis | Compétitions marche | 06.71.84.50.86 | famille.lafleur@orange.fr |
| MARIE | Jean-Claude | Epreuves combinées | 06.21.06.39.40 | mariehardy2@wanadoo.fr |
| LEONARD | Jacques | Compétitions par équipe | 04.74.46.80.32 | j.leonard@wanadoo.fr |
| BELLEVEGUE | Raymonde | Masters | 06.74.05.97.97 | lbellevague@wanadoo.fr |

Informations CSO

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraîneurs et athlètes :

- de respecter les délais d'inscription,
- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront,
- de respecter les quotas de jury,
- d'officier sur la totalité de la journée concernée
- pour les validations terrains des juges en formation d'inscrire ces juges à l'avance sur les compétitions désignées par la COT
- de laisser les installations sportives et annexes propres, retirer les marques au sol, les déchets dans les tribunes ou sur la piste, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs ...

Les coaches doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la courative ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Le jury, à la fin de chaque concours, doit s'assurer de la propreté de l'aire de concours et ramener au local tout le matériel utilisé, y compris les starting-blocks, les planches d'appel, barres, toises....

Et le plus important : « respecter et faire respecter les protocoles sanitaires en vigueur à la date de la compétition »